

OFFRE EXPERT HYBRIDE

Pour l'achat et l'installation d'une pompe à chaleur murale gaz HYBEA entre le 16 septembre 2024 et le 30 juin 2025, ATLANTIC propose aux installateurs professionnels une offre comprenant : une formation dédiée et la mise en service (d'une valeur de 534€ HT) offertes avec l'intervention d'un technicien Atlantic sur chantier.

Pour bénéficier de la formation et de la mise en service offerte, l'installateur devra se rendre sur la page suivante : <https://www.atlantic-pros.fr/Actu/Actualites/Offre-Expert-Hybride> , télécharger le formulaire de mise en service et le renvoyer rempli à l'adresse suivante : interventions-constructeur@groupe-atlantic.com .

Les différents frais de participation à l'offre ne sont pas remboursés par Atlantic. Limitée à une demande par installateur (même numéro RCS).

Offre réservée aux installateurs professionnels domiciliés en France métropolitaine et **réservée aux 40 premières demandes** de mise en service via l'Offre Expert Hybride. Plus d'informations sur cette offre sur : <https://www.atlantic-pros.fr/Actu/Actualites/Offre-Expert-Hybride>

Toute demande incomplète, aux coordonnées erronées, illisible, frauduleuse ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle.

Pour toute question et/ou réclamation, vous pouvez adresser un e-mail à interventions-constructeur@groupe-atlantic.com au plus tard le 30/06/2025, en précisant « Offre Expert Hybride 2025 » dans l'objet de votre message.